

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4058-2018 Phase 2

Date : 11 juin 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 13	Début de la rencontre préparatoire
9 h 13	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 14	Me André Turmel précise qu'il ne représente pas EBM, tel que cité au protocole aujourd'hui, mais NEMC-NLH
9 h 14	<p>Remarques préliminaires de Me Lise Duquette sur le déroulement de la rencontre préparatoire. Me Duquette rappelle que la Régie souhaite obtenir les commentaires des participants sur les trois questions identifiées à sa décision D-2019-047, au paragraphe 503, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les fondements juridiques et réglementaires qui permettent à la Régie d'ordonner au Transporteur de verser des compensations à ses clients, découlant d'erreurs dans le calcul des taux de pertes des années antérieures; – la période pour laquelle les modalités de compensation devront s'appliquer, le cas échéant; – et la détermination des éléments qui pourront faire l'objet d'une compensation, le cas échéant. <p>Elle souhaite obtenir les commentaires des participants sur ces questions et savoir si la Régie devrait regarder d'autres enjeux. De plus, la Régie désire connaître les opinions et les contraintes des participants sur le calendrier de traitement de cette phase 2 au cours des prochains mois.</p>
9 h 15	<u>Me Yves Fréchette, pour Hydro-Québec Transport (HQT), produit :</u> <u>NON COTÉE</u> : Dossier R-4058-2018 Phase 2, Rencontre préparatoire du 11 juin 2019, Commentaires du Transporteur – Rappel des principales étapes réalisées et suivis de la décision D-2019-047
9 h 15	Représentations d'HQT par Me Fréchette : Me Fréchette propose d'ajouter la date du 6 novembre au calendrier d'audience
9 h 29	Me Duquette précise que la formation ne sera pas complète le 6 novembre, mais elle suggère le 11 novembre
9 h 29	Me Fréchette est d'accord avec la date du 11 novembre
9 h 30	Poursuite des représentations de Me Fréchette, pour HQT
9 h 35	Fin des représentations de Me Fréchette, pour HQT
9 h 35	Questions de Me Duquette à Me Fréchette
9 h 55	Fin des questions de Me Duquette à Me Fréchette
9 h 55	Représentations de M ^e Steve Cadrin, pour l'AHQ-ARQ
10 h	Fin des représentations de Me Cadrin, pour l'AHQ-ARQ
10 h	Questions de Me Duquette à Me Cadrin
10 h 06	Fin des questions de Me Duquette à Me Cadrin
10 h 06	Représentations de Me Pierre Pelletier, pour l'AQCIE-CIFQ

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4058-2018 Phase 2

Date : 11 juin 2019

HEURE	REMARQUES
10 h 08	Intervention de Me Duquette sur le fondement juridique
10 h 08	Poursuite des représentations de Me Pelletier
10 h 14	Fin des représentations de Me Pelletier, pour l'AQCIE-CIFQ
10 h 14	Représentations de M ^e Nicolsa Dubé, pour EBM
10 h 23	Fin des représentations de Me Dubé, pour EBM
10 h 23	Représentations de M ^e André Turmel, pour NEMC-NLH
10 h 29	Fin des représentations de Me Turmel, pour NEMC-NLH
10 h 29	Représentations de M ^e Dominique Neuman, pour SÉ-AQLPA
10 h 35	Fin des représentations de Me Neuman, pour SÉ-AQLPA
10 h 35	La rencontre préparatoire est suspendue
10 h 58	Poursuite de la rencontre préparatoire
10 h 58	Me Duquette précise à SÉ-AQLPA que la Régie a bien noté ses propos ce matin et qu'elle les traite comme observations
10 h 58	Réplique de Me Fréchette, pour HQT
11 h 14	Fin de la réplique de Me Fréchette
11 h 14	Échanges sur une question tarifaire entre Me Duquette et Me Fréchette
11 h 16	Fin des échanges sur une question tarifaire entre Me Duquette et Me Fréchette
11 h 16	Me Fréchette rappelle le calendrier proposé : Dépôt des argumentations d'HQT : 25 octobre 2019 Dépôt des argumentations des intervenants : 1 ^{er} novembre 2019 Audience : 7, 8 et 11 novembre 2019 Répliques : 12 novembre 2019
11 h 17	Commentaires de Me Neuman, pour SÉ-AQLPA, sur le statut de cet intervenant, Me Neuman se réfère au dossier R-4012-2017, décision D-2018-021, paragraphe 662
11 h 18	Fin des commentaires de Me Neuman, pour SÉ-AQLPA
11 h 18	Remerciements. Fin de la rencontre préparatoire
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 11 JUIN 2019

DOSSIER : R-4058-2018 Phase 2

**Demande de modifications des tarifs et conditions de services
de transport pour l'année 2019**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation),
M^e Marc Turgeon et M. François Émond**

Les procureurs de la Régie sont **M^e Annie Gariépy et M^e Jean-François Ouimette**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **participants** à la présente rencontre préparatoire sont :

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)**
Représenté par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**
Représenté par M^e Pierre Pelletier

ENERGY BROOKFIELD MARKETING (EBM)
Représentée par M^e Nicolas Dubé

**NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION ET NEWFOUNDLAND AND
LABRADOR HYDRO (NEMC-NLH)**
Représentée par M^e André Turmel

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**
Représenté par M^e Dominique Neuman

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des
représentations au sujet de ce dossier?**

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions
pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de la
rencontre préparatoire.**

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.

Début : 9 h 13 Fin : 11 h 20

